

CTL Emplois du 9 janvier 2015

Les raisons du boycott de FO-DGFIP

Pourquoi vos représentants n'iront pas siéger le 9 janvier 2015 au CTL Emplois ?

Il est vrai qu'à FO-DGFIP nous n'avons pas sollicité vos suffrages pour, dès la première réunion, pratiquer la politique de la « chaise vide »...

Mais pour avoir un dialogue social digne de ce nom, il est impératif d'avoir le même niveau d'information de part et d'autre de la table. Or, à ce jour, la Direction locale, et plus généralement la centrale, n'a diffusé aucun document sur la démarche stratégique, laquelle doit lourdement impacter notre réseau pendant 4 ans. Les seules « fuites » dont nous avons eu connaissance ici et là ne sont pas de nature à nous rassurer tant sur l'avenir de nos effectifs ou de nos missions que sur nos conditions de travail.

Vos représentants souhaitent avoir un dialogue social au minimum normal avec nos cadres dirigeants, et ce, sans cogestion aucune.

Les agents des Finances publiques doivent savoir ce qui les attend.

Pourquoi vos représentants iront siéger lors de la prochaine convocation au CTL Emplois ?

Vos représentants FO-DGFIP siégeront pour voter contre la disparition de nos emplois à la DRFIP 31 et pour motiver leur désaccord.

Cette instance statutaire est, pour nous, le lieu pour formaliser notre opposition à une diminution des effectifs qui fait peser une lourde menace sur nos missions de service public. De plus, cette réunion se tient après que la réduction des horaires de réception des usagers n'ait été imposée à l'ensemble des postes de notre département. Etait-ce une reconnaissance de l'insuffisance des effectifs pour assurer nos missions ou une préparation de ces suppressions...ou les deux ??

Ce CTL sera également pour nous l'occasion d'exiger que les emplois vacants soient pourvus

Les propositions de la DRFIP 31

2015	AFIPA	IDIVCN	IDIVEXPERT	A	C	C	TOTAL	SOLDE
SUPPRESSIONS		3		5	9	15	32	-16
CREATIONS	1		1	3	4	7	16	